



Section de  
**FONTENAY-aux-ROSES**  
Dossier spécial : Le budget

Avril 2013

**L'année 2013** se caractérisera pour la ville de Fontenay aux Roses par la nécessité, compte tenu de la politique de redressement des finances publiques engagée par l'actuel gouvernement suite à l'explosion de la dette de l'Etat après 10 années de droite au pouvoir, de compenser la diminution de ses dotations, en poursuivant les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement notamment au travers d'une recherche permanente de réduction des charges à caractère général et en optimisant les dépenses de personnel par une réflexion sur l'organisation des services.

Grâce à l'action menée par le Maire pour obtenir d'importantes recettes liées au CEA, tous les projets d'investissements ont pu être financés tout en stabilisant les taux d'impôts locaux et en diminuant la dette de 1,5M d'euros. En effet, Pascal Buchet avait réussi à percevoir de la Taxe Professionnelle du CEA mais a considéré que les sommes versées restaient encore trop faibles. Il a donc engagé un recours contre l'Etat pour préjudice et a obtenu 9,5 M d'euros de l'Etat qui a fait appel. Dès que cette somme sera définitivement versée à la Ville, elle permettra de diminuer les impôts locaux des Fontenaisiens comme l'a rappelé le Maire au Conseil municipal qui a adopté un voeu à l'unanimité en ce sens.

**Jacky Gabriel**  
Secrétaire de section

**Le compte administratif 2012 et le budget 2013 ont été adoptés par la majorité municipale.**

**Le budget a été voté par la majorité municipale de Fontenay qui rassemble autour du Maire (PS) 4 groupes politiques :**

Parti Socialiste, Europe Écologie Les Verts, Parti Communiste et apparentés et un groupe de citoyens non inscrits «Ensemble pour Fontenay».

**Depuis 3 ans, le Modem vote aussi pour le budget de la ville.**

En revanche, la droite UMP et son allié (M. Faye) votent systématiquement contre les budgets depuis des années et ce, sans aucune distinction :

- > contre **tous les chapitres budgétaires, (solidarité, associations, petite enfance, scolaire et enfance...),**
- > contre **la stabilisation des taux des impôts,**
- > contre **la médiathèque,**
- > contre **le marché,**
- > contre **la cuisine municipale,**
- > contre **la maison des associations,**
- > contre **les espaces verts,**
- > contre **les aides au logement...**

## **Une saine gestion de l'argent public**

**La comparaison avec les villes de droite est éloquente !**

### **1. Fontenay est économe et dépense moins qu'ailleurs.**

Fontenay : 1 111 euros / habitant,  
Sceaux (UDI) : 1 382 euros / hab  
Le Plessis-Robinson (UMP) : 1 591 euros / hab  
Châtillon (UMP) : 1 626 euros / hab

### **2. Les impôts locaux (Taxe d'Habitation et Taxe Foncière) sont plus faibles à Fontenay qu'ailleurs.**

Fontenay : TH 399 euros, TF 234 euros  
Châtillon (UMP) : TH 420 euros, TF 314 euros  
Le Plessis-Robinson (UMP) : TH 442 euros, TF 502 euros  
Sceaux (UDI) : TH 619 euros, TF 422 euros

### **3. Fontenay a une dette plus faible qu'ailleurs.**

Fontenay : 1019 euros / hbt  
Le Plessis-Robinson (UMP) : 1139 euros / hab  
Châtillon (UMP) : 2084 euros / hab  
Sceaux (UDI) : 2547 euros / hab

(source : enquête finances locales 2012 des Directeurs généraux des services des Hauts-de-Seine)

## Budget 2013 : améliorer le service public sans augmenter les taux des impôts locaux

> l'amélioration de l'ensemble des prestations de service public proposées à la population ;  
> le maintien des taux de fiscalité à leur niveau de 2012 et qui restent beaucoup plus faibles que ceux des villes voisines ;  
> une diminution de l'encours de la dette grâce à un niveau d'autofinancement élevé et la recherche systématique de subventions ;  
> la poursuite de la politique d'aménagement de la ville (circulations douces, voirie, rénovation et mise aux normes du patrimoine notamment pour réduire les dépenses de fluides et d'énergie) et un effort de 500.000 euros pour la propreté de la ville ;  
> la réalisation d'équipements de proximité : Maison des associations, terrain synthétique au stade du Panorama, verger conservatoire et jardin Boris Vildé ;  
> le soutien confirmé à la vie associative et locale par le maintien ou la hausse des subventions aux associations et la mise à disposition d'équipements aux normes et accessibles. Les subventions apportées par la ville pour les associations (sports, culture...) sont en hausse (+ 1,8 %).  
> Les efforts pour la solidarité (personnes en difficulté, maintien à domicile pour les personnes âgées, personnes handicapées) sont poursuivis.

La principale part du budget est directement consacrée à l'enfance (crèches, écoles, accueils de loisirs, Projet éducatif local, caisse des écoles...). Jamais pareil investissement n'aura été fait pour l'enfance et pour les crèches (nous avons de plus en plus de places en crèche pour les bébés Fontenaisiens, voir ci-dessous).

### Les mensonges de la droite locale L'exemple des crèches à Fontenay

La municipalité a augmenté le nombre de places en crèche pour les Fontenaisiens et pourtant la droite vous trompe en affirmant le contraire tout en votant contre les crédits attribués à la petite enfance. En fait, la droite « oublie » simplement de vous dire que la droite qui dirige le Conseil général a décidé de se désengager des crèches et notamment en supprimant les crèches départementales (3 crèches à Fontenay !). Face à ce désengagement de la droite de la petite enfance, la ville a donc décidé de municipaliser deux crèches départementales (Péri et Pervenches) afin d'augmenter les places pour les bébés fontenaisiens (+ 52 berceaux). Il faut savoir en effet que sur les 105 berceaux que comptent ces 2 crèches, la moitié seulement était attribuée à des familles de Fontenay ! Pour être complet, il faut retrancher les 45 berceaux que comptait l'ancienne crèche Ste Barbe qui sera remplacée par la future maison des associations. Le bilan de l'opération est de + 7 berceaux pour les bébés fontenaisiens ! De plus, s'agissant de l'ancienne crèche départementale familiale supprimée par la droite, la ville a récupéré ces locaux pour y créer une extension de la crèche municipale l'Oasis avec 15 nouveaux berceaux pour les Fontenaisiens. Enfin, dans le cadre de la rénovation de la crèche Péri et Pervenches, 15 berceaux supplémentaires sont programmés pour les Fontenaisiens. Enfin, la ville soutient des projets supplémentaires de micro-crèches comme celle d'ores et déjà prévue au Val Content. Au total, le nombre de berceaux offerts par la ville pour les bébés Fontenaisiens continue à progresser, n'en déplaise à la droite locale.

## 11 Millions d'euros d'investissement pour les équipements publics, la rénovation du patrimoine et pour les économies d'énergie

La voirie avec 3,4M d'euros de travaux (rénovation, enfouissements de réseaux, éclairage public dans de nombreuses rues).

Le soutien à la vie associative pour 1,87 M d'euros grâce à la réhabilitation de l'aile gauche du château sainte-Barbe en maison des associations.

Le secteur de l'enfance pour 1,45 M d'euros dont notamment la réhabilitation de l'office des Renards, des travaux à l'école du parc, le remplacement des fenêtres à l'école maternelle de la Roue, l'équipement des écoles en tableaux numériques, de nombreuses améliorations de sécurité et de sûreté.

La petite enfance pour 0,9 M d'euros avec l'extension de la crèche Oasis, la rénovation de la crèche Péri.

Le soutien aux commerces (630 560 euros) avec le marché et les aides aux commerçants pour la rénovation des bandeaux d'étal et des vitrines.

La vie sportive (1,4 M d'euros) avec notamment la construction d'un terrain de football en synthétique au stade du Panorama.

Les espaces verts avec l'aménagement du verger conservatoire de l'avenue Lombart et l'acquisition et aménagement du terrain rue Boris Vilde.

La mise en accessibilité de la salle des mariages (0,2 M d'euros).

Par ailleurs, les équipements culturels sont désormais financés entièrement par Sud de Seine et notamment le projet de création de la maison de la musique et de la danse en rénovant entièrement le château La Boissière.

Le patrimoine historique de la ville a été rénové, entre autres les 2 châteaux (La Boissière et Ste Barbe). Mais aussi les restaurants scolaires avec la mise en place du self en élémentaire et de dispositifs de lutte contre le bruit. Ces derniers, bénéficiant également de la cuisine municipale comme voulue par la municipalité et ce dans le but d'assurer des repas de qualité pour les crèches, les écoliers et les personnes âgées.

La municipalité a réussi à financer tout cela en stabilisant les taux d'impôts locaux en 2013 et en diminuant la dette de 1,5 M d'euros grâce à l'action menée par le Maire pour obtenir des recettes liées au CEA. Dès que ces nouvelles recettes seront définitivement versées, elles permettront de diminuer les impôts locaux des Fontenaisiens comme l'a rappelé le Maire au Conseil municipal.

## Soutenez nos actions : Rejoignez-nous

Contact: Jacky Gabriel, secrétaire de section  
jackygabriel92@hotmail.fr - www.psfontenay.com  
www.facebook.com/psfontenay  
twitter: @psfontenay92